

Compte rendu Conseil Municipal du 28 septembre 2017

Début de séance 20h00

Présents :

M. le Maire M. MAZAT Roger, Mme OLIVEIRA DOS REIS Marie-Christine, Mme BRUN Patricia, M. ROUVEYROL François , M. BLANC Claude, M. MOINS Christophe, Mme DEJOURS Dominique, Mme CIVIALE Micheline, M. CHAUTARD Laurent, M. AVENAS Pierre, Mme BUISSON Elisabeth, M. CARTERON Daniel,

Excusée et procuration :

Mme LOGEROT Laurence à Mme BRUN Patricia, M. ROURE Paul-Henri à Mme BUISSON Elisabeth.

Secrétaires de séance : M. CHAUTARD Laurent et Mme DEJOURS Dominique,

CR du conseil municipal du 27 juillet 2017 : lecture du CR par Monsieur le maire et approbation,

Ordre du jour

1- Intervention de Monsieur GAULON pour l'association EYRIEUX SOLIDARITE:

Présentation de l'association par Monsieur GAULON et Madame TAURISSON Natacha (présidente).

> Association atypique, créée en 2015, sur un territoire composé de 15 communes allant de Marcols à Saint Fortunat et de Chalencon à Pranles , souhaitant développer un projet pour éveiller les consciences et pour le mieux vivre ensemble dans nos vallées ; « Eveil et engagement citoyen »,

> Association apolitique et aconfessionnelle, comprenant des membres et non des adhérents, soit sur les 15 communes, 6500 personnes environs, Elle fonctionne avec une assemblée plénière où chacun peut venir s'informer.

> Les projets : - Une fête de la fraternité une fois l'an, se déroulant sur une commune différente chaque année (en 2016 Saint Sauveur, en 2017 Les Ollières et en 2018 Dunières)

- Les transports solidaires lancés en mai 2017 est un transport à la demande, permettant une entraide aux personnes isolées ayant des difficultés à se déplacer.

- Les jardins partagés existent déjà sur Saint Michel et les Ollières, d'autres seront certainement créés dans d'autres villages,

- Le groupe « Accueil » : Accueil, accompagnement, entraide de personnes en difficulté (ex : le RIVADH Réseau d'Information, de Vigilance et d'Action pour les Droits de l'Homme ou bien encore le Collectifs des Ollières (Entraide Protestante).

- Association EYRIEUX SOLIDARITE Les Plaines 07360 Dunières / Eyrieux 06 70 60 51 02

eyrieuxsolidarite@gmail.com et le site internet www.eyrieuxauxserres.fr

2- Personnel scolaire : Embauche de Madame Nadine FRACHON pour 4h/semaine sur 36 semaines.

3- École numérique: Depuis le lancement du plan numérique pour l'éducation, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, – au titre du programme des investissements

d'avenir – et les collectivités territoriales se sont engagés dans le déploiement des usages du numérique à l'École afin de transformer les pratiques pédagogiques et d'améliorer les apprentissages. A ce jour aucune demande n'a été faite par les écoles, elles se rapprocheraient du collège pour l'obtention des tablettes tactiles, la participation de la mairie serait de 50%.

- 4- Statuts SDEA (Syndicat Départemental de l'Équipement de l'Ardèche). Délibération du changement des statuts ; nous prenons acte de ces modifications ; les statuts sont consultables en mairie.
- 5- Bureau de tabac : courrier du 04 août 2017 pour une demande d'autorisation de déménagement du bureau tabac au PMU (Les Châtaigniers, 2 place de l'Horloge) ; intégration le 01 novembre 2017. Vote à l'unanimité pour.
- 6- Subventions exceptionnelles pour le Foyer des Jeunes et le Canoë Kayak.

Le foyer des jeunes a pris en charge l'organisation de la course cycliste féminine, l'investissement était de 4360 € ; une demande subvention de 1000 € a été faite à la CAPCA ; ont été obtenus 200 €. Il sera demandé à une autre association sportive de prendre en charge cette manifestation.

Le Canoë Kayak demande une subvention de 500 € pour l'organisation des championnats classiques de France qui auront lieu les 4 et 5 novembre 2017.

Un courrier a été adressé aux associations pour les demandes de subventions, date butoir le 20 octobre 2017, aucune relance ne sera faite.

7- Questions diverses :

- > Transfert de crédit 4500€ concernant le matériel incendie ; vote à l'unanimité.
- > Contrats d'assurance des risques statutaires des agents : Contrat de durée 4 ans, au taux de 5% de la masse salariale ; à noter que toutes les communes ont le même taux ; délibération votée à l'unanimité.
- > Communiqué de Monsieur Gilles DUPONT, professeur d'Histoire-Géographie au Collège de l'Eyrieux, nous sollicitant pour l'obtention d'un mur sur lequel les élèves de 4ième pourraient réaliser une fresque en graffiti (aucune autre précision sur le projet) ; nous suggérons l'ex-mur d'escalade se trouvant sous le collège, vote à l'unanimité.
- > Les Mûriers : La réunion du 13 septembre a été annulée car Monsieur CUCHE ne pouvait y assister. La modification du PLU a été approuvée le 31 août 2017 ; une personne a fait un recours, il a été débouté sur la forme mais pas sur le fond, cependant cela n'empêche pas le dépôt du permis de construire, probablement fin novembre, début décembre.
- > La maison pluridisciplinaire de santé : Monsieur SANTOS a établi un schéma de santé qui a été mis à disposition des praticiens.

Fin de séance 22h20